Image not found or type unknown

Le locataire refuse de signer son bail

Par **Hornec veronique**, le **25/03/2017** à **10:54**

Bonjour, j'ai confié la signature du baild'un appartement à mon fils (absente pour raison de santé).
Le cautionnaire à signé, mais le locataire à refuser en mon absence, depuis malgré mes démarches le locataire ne répond pas à mes appels, mes SMS, mes mots mis dans sa boîte aux lettres.
J'ai préparé un courrier en RC, s'il ne répond pas puis déposer une mesure d'expulsion ?.
De plus il ne règle pas le complément de loyer,il n'a pas d'assurance et ne respecte rien.
Exemple : il prend les places de parking des autres locataires pour entreposer des véhicules, il y a aussi une remorque qui lui sert de dépotoir, il a installé une caméra dans son box qui filme chez les autres locataires (elle est posée trop haute ,par rapport aux séparations), il entrepose moults objets dans le couloir d'entrée commun aux autres locataires. ....

Merci de vos réponses.
Cordialement

Par **HOODIA**, le **25/03/2017** à **18:40**

Revenir sur les erreurs est une chose ...
Allez voir un avocat pour commencer les démarches pour le mettre dehors car ceci est long....
Si le locataire ne paye pas le " complément" (de L'APL ?)
elle devrait ne plus se poursuivre bien longtemps....
Seul le tribunal peut décider d'une expulsion ,et encore faut il que la décision soit exécutée...
Tout est possible ,rien n'est certain avec un tel locataire!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés